Stage L3 - Tribunal/Commissariat de police: A qui s'adresser ?

Par **Setsuko**, le **02/04/2014** à **16:57**

Bonjour,

Je me permets de poster un message sur ce forum car, étant en licence 3 de droit, j'aurais souhaité faire un stage, cet été, soit dans un tribunal, soit dans un commissariat de police.

Or, c'est peut être idiot mais je ne sais pas à quel poste de stagiaire postuler et donc à qui m'adresser.

Ainsi, pour un stage dans un tribunal, pensez vous que je puisse m'adresser au greffier en chef en vue d'un poste de stagiaire près du greffe du TGI ou de la CA ?

Et pour le commissariat, puis-je prétendre directement à un stage près du commissaire de police et donc adresse ma demande directement à lui ?

Merci pour vos réponses !

Par **Exequatur**, le **02/04/2014** à **17:02**

Bonjour,

Pour une demande de travail saisonnier dans des tribunaux, je me suis adressée directement aux greffier et aux présidents desdits tribunaux. Pour la police, peut-être pourrais-tu faire de même avec le commissaire de police ou un autre supérieur hiérarchique.

Par **Setsuko**, le **02/04/2014** à **17:08**

Tu as adressé ta lettre au greffier ET au président ?!

Tu crois que les postes de stagiaire auxquels je prétends sont justes ?

Merci pour tes réponses

Par **Exequatur**, le **02/04/2014** à **17:12**

Je me suis mal exprimée. En fait j'ai postulé à 4 endroits: aux greffes de 2 tribunaux de commerce (greffiers) et à deux TGI (présidents des TGI). Donc quatre personnes différentes appartenant à quatre tribunaux différents.

Pour un seul poste il faut s'adresser à une seule personne, je me suis renseignée et les gens de l'accueil m'ont indiqué qu'il fallait bien que je m'adresse à un greffier ou au président du tribunal. Ils finissent toujours par lire la lettre, même si le secrétariat fait le tri entre ce qui est urgent et ce qui ne l'est pas.

S'adresser à un supérieur hiérarchique dans la police me paraît tout à fait bon.

Par **Setsuko**, le **02/04/2014** à **17:17**

donc comme mis dans mon premier message, les postes demandés et les personnes auxquelles je m'adresse, ça te parait bon ?

merci !

Par **Yadfedkko**, le **20/05/2015** à **16:29**

Many thanks for sharing good info…!!!)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés